

A retenir

COLZA Charançon de la tige du colza : captures généralisées sur l'ensemble de la région. Période de risque et seuil de nuisibilité atteints sur les parcelles du réseau non protégées au cours des 15 derniers jours.

Méligèthe : aucun risque à ce jour

COLZA

23 parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation au cours de ces sept derniers jours.

• Stade phénologique et état de la culture

Après une période de froid, la croissance et le développement des colzas reprennent. Toutes les parcelles sont au moins au stade C2 (entre-noeuds visible). Sur plus de 40% des parcelles, des plantes ont engagé les stades D1-D2 (boutons floraux accolés) dans des proportions plus ou moins importantes selon les situations.

• Charançon de la tige du colza

Les captures généralisées se confirment sur l'ensemble de la région. À ce jour les charançons de la tige sont présents dans plus de 90% des parcelles observées dont près de 30% avec un nombre de captures supérieur à 5 insectes par cuvette.

Les charançons de la tige du chou, non nuisibles pour le colza sont également régulièrement piégés.

Attention à la confusion entre le charançon de la tige du colza et le charançon de la tige du chou. Ce dernier se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes. Cette différence n'est visible que sur les insectes secs, donc attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes.

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec présence de tige tendre.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-noeuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés).

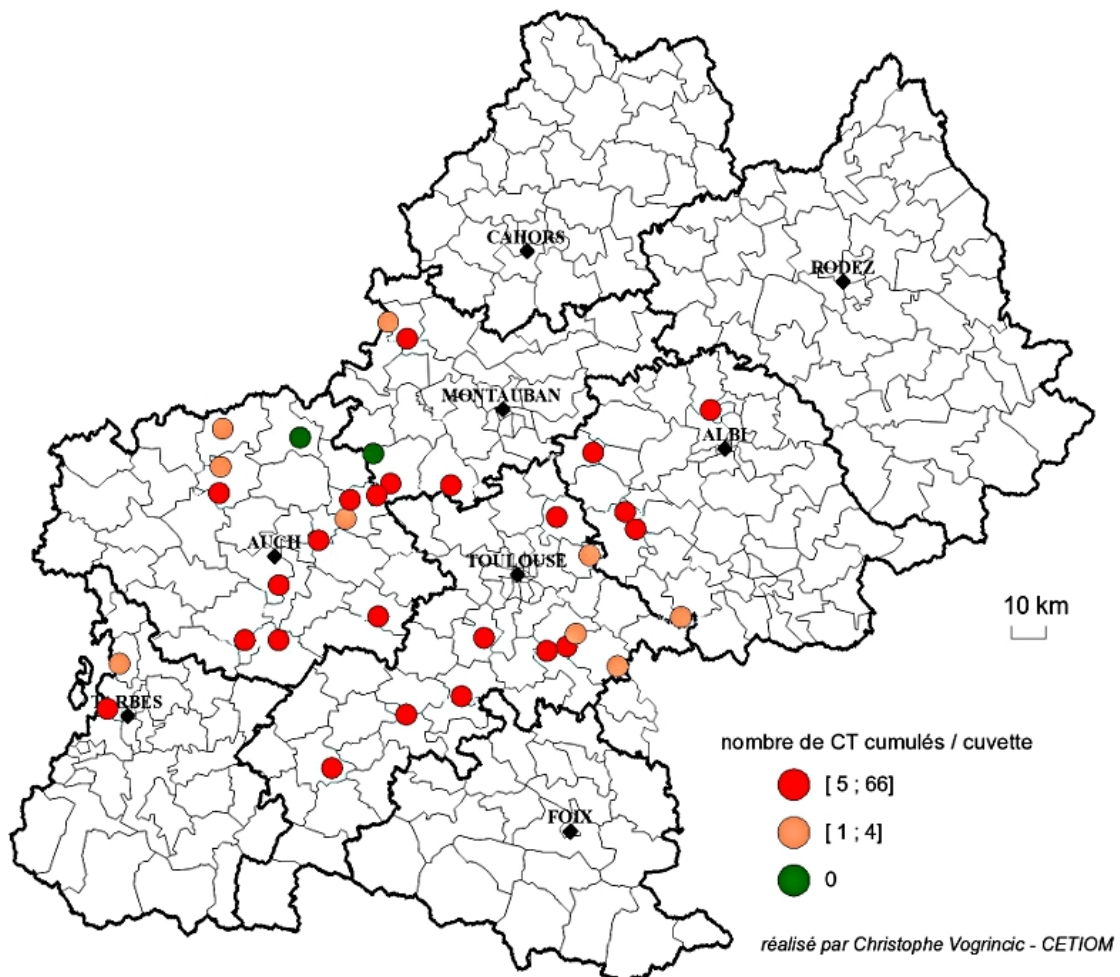
Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil de nuisibilité : étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, **il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque**. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant une déformation de la tige voire même son éclatement sur toute la longueur.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à l'activité des charançons de la tige. A ce jour, la période de risque et le seuil de nuisibilité sont atteints sur toutes les parcelles du réseau non protégées au cours des 15 derniers jours. Les premières captures remontent à plus de 10 jours (femelles aptes à pondre) et les colzas sont à un stade très sensible. Surveillez très régulièrement vos pièges.

Réseau SBT Colza Midi-Pyrénées 2009-2010

Piégeages charançons de la tige du colza
Observations cumulées entre le 8 février et le 17 mars 2010 sur 34 parcelles



• Méligèthes

Les captures ont débuté dans les cuvettes à la faveur des conditions clémentes de ces jours derniers (soleil et absence de vent). Aucun méligèthe observé sur plante.

Période de risque : du stade D1 (boutons floraux accolés) au stade E (boutons séparés).

Seuil de nuisibilité : un seuil unique n'est pas suffisant, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédoclimatique, le nombre de méligèthes et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer un facteur 3 entre les situations les plus à risque et celles qui présentent les plus grandes capacités de compensation.

Seuils de nuisibilité contre le méligèthes	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza sain et vigoureux	2 méligèthes / plante	4 à 6 méligèthes / plantes
Colza handicapé et peu vigoureux	1 méligèthe / plante	2 à 3 méligèthes / plantes

Évaluation du risque : aucun risque à ce jour.

L'analyse de risque pour les méligèthes ne se fait pas à partir des captures en cuvettes mais **uniquement à partir d'observations sur plantes**. Les observations sont à réaliser l'après-midi, période d'activité des insectes.

• Puceron cendré

Aucune colonie observée sur le réseau.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière oléagineux du CETIOM et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, Arterris, Chambres d'Agriculture d'Ariège, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Tarn, Capel, Cascap, Cepaso, Cetiom, Ets Ladevèze, Euralis, Gascoval, Gersycoop, Inra, La Gerbe, Maisagri, Qualisol, Silos Vicois, Sordes, Terres de Gascogne, Vivadour, Coopérative de Blé de Salvagnac, et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.